Envoyé en préfecture le 24/04/2025
Reçu en préfecture le 24/04/2025
Publié le
ID : 080-218005387-20250417-DEL14042025-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
SOMME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MORISEL

Séance du jeudi 17 avril 2025

NOMBRE DE MEMBRES
En exercice : 13
Qui ont pris part à la délibération : 9
Date de la convocation : 03/04/2025
Date d'affichage : 24/04/2025
N° Délibération : 14/04/2025

Présents : Mme Chrystèle CATEL ; MM. Frédéric BÉRULLIER, Christian BOULOGNE, Olivier DUMONT, Francis JULLIEN, Marino PEGORARO, Hervé PROYART, Vincent RETOURNÉ, Michel VAN DE VELDE.
Absents excusés : Mmes Ophélie COUZEREAU et Claire DACHICOURT non représentées, MM. Jérémy DEVOS et Gabriel LEFEVRE non représentés.
Sous la présidence de M. Michel VAN DE VELDE, Maire.
Secrétaire de séance : M. Christian BOULOGNE est nommé secrétaire de séance.

DEL N°14/04/2025 Subventions aux associations 2025 :

M. le Maire présente la liste des associations bénéficiant de subventions de la commune : **Après en avoir délibéré**, le Conseil Municipal, **à l'unanimité, Décide** d'attribuer les subventions de la façon suivante :

CODE IMPUTATION	DESTINATAIRE DE LA SUBVENTION	MONTANT
657362	CCAS	1 000 €
Total subvention versée au CCAS		**1 000 €**
65748	A.C.P.G. C.A.T.M MOREUIL-MORISEL	80 €
65748	ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLEVES DE MORISEL	350 €
65748	COMITE DES FETES DE MORISEL	2912 €
65748	SOMEA	30 €
65748	LE SOUVENIR FRANCAIS	50 €
65748	USEP DE MORISEL	1 000 €
65748	CHÉ CAOUINS de Morisel	500 €
65748	ESPOIR CYCLISTE	300 €
Total Subventions versées aux associations		**5 222 €**

Décide de faire le versement en 1 fois pour les associations suivantes sauf pour l'association des parents d'élèves qui ne touchera que le remboursement de la moitié des jouets achetés pour la rentrée 2024.

Envoyé en préfecture le 24/04/2025
Reçu en préfecture le 24/04/2025
Publié le
ID : 080-218005387-20250417-DEL14042025-DE

Le secrétaire de séance
Christian BOULOGNE

MAIRIE DE MORISEL 80 Somme

LE MAIRE
MICHEL VAN DE VELDE

-Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.
-Pour extrait conforme, Morisel, le 18 avril 2025.
-Transmis au représentant de l'État et publié le : 24 avril 2025.